

⇒ Destinataires : Féminines nées en 2012
(*Liste au dos*)

Le Grand Quevilly, le 13 Janvier 2026

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2025/2026 - Stage Sélection Départemental 9 - Féminines nées en 2012

Chère Amie Sportive,

Nous avons le plaisir de vous convier à participer au stage des jeunes féminines nées en 2012, en vue de la constitution de la Sélection de Seine Maritime participant à la compétition Inter-Comités et des futures échéances de la détection territoriale normande. Le stage se déroulera :

DIMANCHE 18 JANVIER 2026, à BOLBEC

Gymnase Jacques Anquetil, rue de la Cavée

Rendez-vous à 9h30 et fin vers 12h30

(*Voir liste au verso*)

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- **L'autorisation parentale**
- **L'autorisation de prélèvement** (*en cas de contrôle anti-dopage*)
- **L'attestation de carte vitale et de mutuelle** *en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux).*
- **Un ballon (Taille 1)**
- **Une gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus
- Des **chaussures de sport propres** (*éventuellement des claquettes pour les temps de repos*)
- Des **affaires de sport** (*survêtement, shorts, teeshirts...*)
- Des **affaires de rechange et de toilette** (*surtout lors des stages avec nuitée*)

⇒ **POUR INFORMATION : PLANNING PREVISIONNEL DES STAGES/REGROUPEMENTS**

ICT_2 : Samedi 24 et Dimanche 25 Janvier 2025 (*Compétition Inter-Comités 2^{ème} Tour Territorial*), à GRAND QUEVILLY
Toutes Les infos sur les stages et les listes des jeunes convoqués(e)s sont sur notre site : www.handball76.org

⇒ **ENCADREMENT DETECTION/SELECTION 2012 FEMININES**

Référent : Yoann LEFEVRE ☎ 06 70 36 64 94 ☐ yoannlefevre76@gmail.com

Intervenant(s) : Benjamin TAVERNIER, Tom MULOT

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de la Sélection ci-dessus.

Sportivement,

Cathy MORISSE
Présidente Comité 76



Olivier CLERMONT
Conseiller Technique Fédéral 76
Coordonnateur Equipe Technique Départementale



Copie pour Info :

- F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- N. DELESTRE - Secrétaire Générale Comité 76 HB
- Ligue de Normandie de Handball
- J. BARBIER - CTS LNHB
- R. MAZZOLI - CTF LNHB
- Les clubs Seinomarins



DÉTECTION/SÉLECTION 76 FÉMININES 2012

STAGE SÉLECTION DÉPARTEMENTAL 9 - Dimanche 18 Janvier 2026 de 9h30-12h30, à BOLBEC

Référent : Yoann LEFEVRE ☎ 06 70 36 64 94 ✉ yoannlefevre76@gmail.com

Nom	Prénom	Club	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Poste
ADAO LANDU	MEYLA	HAVRE	17/07/2012	173	DROITIERE	AR
BOURCIER	EMELYNE	MONTIVILLIERS	27/03/2012	162	GAUCHERE	AIL
BOURDEU	ZOE	BIHOREL	13/06/2012	165	DROITIERE	AR
CHERE	EMMIE	BIHOREL	22/01/2012	176	DROITIERE	AR
COULIBALY	LILY	HAVRE	11/12/2012	161	DROITIERE	GB
DIATTARA	OUMOU	HAVRE	04/04/2012	169	DROITIERE	AR
GOLD	EMMANUELA	HAVRE	22/02/2012	178	DROITIERE	AR
GUICHOT	ROMANE	BIHOREL	30/09/2012	167	DROITIERE	AR
KERRICHARD	NOLWENN	QUEVILLY-COURONNE	17/03/2012	168	DROITIERE	GB
LAFORGUE	LALIE	QUEVILLY-COURONNE	06/02/2012	173	DROITIERE	DC
LEPICARD	MANON	BIHOREL	05/07/2012	165	DROITIERE	AIL
MAUGER-DECOUFLED	ROSE	BIHOREL	27/07/2012	172	DROITIERE	PVT
PICARD	JEANNE	BIHOREL	05/03/2012	165	DROITIERE	AR
TEMUNA	RUTH	QUEVILLY-COURONNE	13/08/2012	170	DROITIERE	AIL
RÉSERVISTES - NON CONVOQUÉES						
LINOT	PIA	BIHOREL	19/05/2012	155	DROITIERE	DC
MOUQUET	LOUNA	GRAVENCHON	19/03/2012	157	GAUCHERE	AIL
ROUILLARD	KIARA	OCTEVILLE	23/10/2012	158	DROITIERE	AIL

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de la Sélection.

Autorisation Parentale

A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ^{(2) (1)} :

Père, Mère, Représentant légal de ^{(2) (1)} :

Licencié(e) au club de Non Licencié(e)*

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence évènementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball, pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Cadre à remplir

Date :

Lieu :

- ⁽²⁾ Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;
- ⁽²⁾ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;
- ⁽²⁾ Autorise mon enfant à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Signature des parents
Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

- (1) Préciser NOM et Prénom
- (2) Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement
RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.



Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ^{(2) (1)} :

Père, Mère, Représentant légal de ^{(2) (1)} :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents : **(Adresses et téléphone)**

A, _____ le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom

(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.

